

**RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT EN CHARGE D’EVALUER L’IMPACT SOCIOECONOMIQUE DES AGR ET LE ROLE DE L’APPUI-ACCOMPAGNEMENT DES ONG**

Mars 2025

1. **Contexte et justification.**

Pour l’atteinte de son objectif de développement qui est de ***« renforcer la résilience des pasteurs et agropasteurs dans certaines zones ciblées du Sahel »,*** le PRAPS dans sa phase 2 ambitionne de développer au profit des ménages vulnérables des activités génératrices de revenus.

Ces activités génératrices de revenus (AGR), ont occupé une place de choix lors du développement de la phase 1 du PRAPS, notamment de sa composante 4 (gestion des crises pastorales). Les AGR, tout en jouant un rôle économique, contribuent socialement à une insertion des populations vulnérables. De ce fait, son rôle comme facteur de construction ou de renforcement de la résilience n’est plus à démontrer. En effet, tout en améliorant les conditions de vie des bénéficiaires, les AGR permettent aussi de récupérer et/ou réhabiliter la capacité à générer des revenus. Elles sont également un moyen de diversification de sources de revenus. S’inspirant des acquis de la phase 1 du PRAPS, les AGR prévues sur le PRAPS-2 s’appuient sur la promotion de nouvelles initiatives et la création de liens entre les différentes activités.

Pour le PRAPS 2 MR, qui s’appuie sur les acquis du PRAPS 1, des ONG ont été mobilisées pour suivre, accompagner les bénéficiaires des AGR, cela dans le but de renforcer leurs capacités et les doter de compétences garantissant leur durabilité.

En somme, **637 AGR** mises en œuvre entre 2018-2024 par le PRAPS MR (PRAPS1 : 365 AGR, PRAPS2 : 272 AGR). Le taux de réussite de ces AGR dépasse 93% selon les données du PRAPS. Ce nombre est mis en œuvre dans 9 wilayas et se répartit par domaine d’activités dans le tableau ci-dessous.

**PRAPS2**

|  |  |
| --- | --- |
| . **Typologie** | **Nombre** |
| 1- Comptoirs communautaires (commerce confondu) | 97 |
| 2- AGR mixtes (commerce+ boucherie/poissonnerie avec ou sans frigo solaire) | 162 |
| 3- Moulin à grain | 0 |
| 4- Projet embouche | 6 |
| 5- Autres (poulailler, vente de gaz, produits forestiers, tannage, teinture, couscous, maraichage, plomberie, transformation agroalimentaire, etc,  | 7 |
| **Total PRAPS2** | **272** |
| **PRAPS1** |  |
| 1- Comptoirs communautaires (commerce confondu) | 165 |
| 2- AGR mixtes (commerce+ boucherie /poissonnerie avec ou sans frigo solaire) | 119 |
| 3- Moulin à grain | 9 |
| 4- Projet embouche | 18 |
| 5- Autres (poulailler, vente de gaz, produits forestiers, tannage, teinture, couscous, maraichage, plomberie, transformation agroalimentaire, etc,  | 54 |
| **Total PRAPS2** | **365** |

L’exercice de capitalisation du processus de mise en œuvre et du suivi des AGR durant la phase-1 du PRAPS a indiqué qu’à travers la promotion des AGR, il est possible de redynamiser l’économie locale après une crise, récupérer et améliorer le rendement des activités existantes et créer de nouvelles sources de revenus indispensables pour les populations vulnérables. Des leçons et des bonnes pratiques ont été dégagées en ce qui concerne le processus de mise en œuvre et du suivi de proximité des AGR. Cependant, cette capitalisation n’a pas mis l’accent sur l’accompagnement des bénéficiaires par les ONG d’appui/accompagnement comme facteur de succès pour une durabilité des AGR, malgré son impact sur l’évolution considérable des fonds octroyés et les bénéfices perçus partagés entre les membres. Ces résultats non contestables étaient le fruit d’une **stratégie** conçue par le projet et mise en œuvre par des opérateurs de type ONG recrutées sur la base de leurs compétences.

Cette stratégie se caractérise par les faits suivants :

* Elle est participative où les bénéficiaires étaient impliqués en amont, au centre et en aval de tout le processus (identification de besoin en appui par le choix du type d’activité, la transparence par la négociation des fonds d’appui, la gestion interne où les gardes fous sont établis en communs accords, etc.).
* Elle est standard et améliorable et prend en compte toutes les nouvelles bonnes pratiques,
* Elle prend en compte tous les aspects socioéconomiques de la zone d’implantation de l’AGR (aspect vulnérabilité, genre, expérience, environnement, etc.).
* Elle est inclusive, conventionnelle et prend en compte les aspects gestion, partenariat.
* Elle donne espoir à la rémunération en cas de réussite (consolidation ou refinancement si besoin).

En vue de contribuer à produire des connaissances qui pourront servir aux autres pays du PRAPS 2 dans la mise en œuvre des AGR durant la phase actuelle du projet, l’UCP PRAPS2-MR envisage de conduire une étude de capitalisation de l’appui/accompagnement par des ONG des Activités génératrices de revenus (AGR) soutenues par le projet au travers l’évaluation de son impact avec l'appui d'un consultant. C’est dans cette optique que les présents TDR sont élaborés pour fixer les objectifs, les résultats et les livrables attendus de l’étude.

1. **Objectifs**

L’objectif général de cette étude est de capitaliser les bonnes pratiques en matière d’appui/accompagnement des ONG et de la stratégie de mise en œuvre des AGR établie par le projet en vue de la durabilité des microprojets AGR.

de façon spécifique, il s’agit :

* de caractériser ou faire la typologie des ONG d’appui/d’accompagnement de la mise en œuvre des AGR;
* de mettre en exergue l’état actuel des AGR mises en œuvre, aussi bien par le PRAPS2 que par le PRAPS1 (augmentation des revenus, services fournis, rentabilité et durabilité économique, etc.).
* de déterminer les facteurs qui montrent le succès de l’appui/accompagnement des AGR au travers l’évolution des changements positifs ou négatifs sur les bénéficiaires directs et indirects, etc.;
* D’analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces des démarches et des outils utilisés par les ONG d’appui à la mise en œuvre des AGR;
* D’analyser les forces et les faiblesses des approches et méthodologies de renforcement de capacités (modules de formation développés par le projet et mis en œuvre par les ONG à l’endroit des AGR) avec un accent particulier sur la gestion financière;
* de proposer des recommandations de renforcement des critères de succès pour une meilleure durabilité des Activités Génératrices de Revenus;
* de proposer des fiches de bonnes pratiques relatives à l’appui/accompagnement des ONG dans la mise en œuvre des AGR en Mauritanie.
1. **Résultats attendus de la consultation**

Au terme de cette étude, il est attendu les résultats suivants :

* L’impact socioéconomique des AGR sur les bénéficiaires est mis en exergue,
* Une analyse de succès des AGR suivant leur typologie est établie (en mettant en exergue les critères de succès pour justifier la comparabilité des données),
* les facteurs qui déterminent le succès de l’appui/accompagnement des AGR par les ONG sont analysés;
* les forces, faiblesses, opportunités et menaces des démarches et des outils utilisés par le projet et mises en œuvre par les ONG sont analysées;
* les forces et les faiblesses des approches et méthodologies de renforcement de capacités (modules de formation développés par le projet à l’endroit des AGR, etc.)  sont analysés;
* Une analyse détaillée sur l’évolution des capitaux des AGR et les revenus des bénéfices perçus est établie.
* des recommandations de renforcement des facteurs de succès pour une meilleure durabilité des Activités Génératrices de Revenus sont proposées;
* des fiches de bonnes pratiques relatives à la stratégie de la mise en œuvre des AGR et le partenariat avec les ONG en Mauritanie sont proposées.
1. **Les tâches du/de la consultant (e)**

Pour atteindre les objectifs spécifiques ci-dessus, il s’agira pour le consultant, selon chaque objectif spécifique :

* de faire une revue documentaire ;
* de préparer trois questionnaires d’enquête:
* un adressé aux ONG d’appui,
* un adressé aux comités de gestion,
* et l’autres adressé aux bénéficiaires directs d’AGR
* Ces questionnaires seront conçus par le consultant et validés par le projet,
* de réaliser des visites de terrains pour collecter les données sur les AGR;
* de faire la cartographie des AGR de l’échantillon choisi dans les localités couvertes afin de cerner les meilleures actions et pratiques issues au travers l’appui des ONG.
* Caractériser ou faire une analyse de la typologie des ONG d’appui/d’accompagnement de la mise en œuvre des AGR suivant des critères objectifs lies aux capacités techniques mobilises par l’ONG, son lieu d’implantation/ses éventuelles antennes, ses capacités logistiques et financières ..
* Caractériser ou faire une analyse de la situation actuelle des AGR en matière de leur impact socioéconomique en prenant en compte leur système de gestion et leur typologie comme facteurs de succès et de pérennité.
* **D’analyser les forces et les faiblesses des approches et méthodologies de renforcement de capacités (modules de formation et de développées par les ONG d’appui à l’endroit des AGR) ;**
* de décrire les approches et méthodologies de renforcement de capacités développées par le projet et les ONG d’appui à l’endroit des bénéficiaires des AGR ;
* de déterminer pour démarches et les outils utilisés les ressources humaines, les actions à impliquer pour la durabilité des AGR;
* de déterminer pour chaque approche et méthodologie de renforcement de capacités utilisée, les différents risques pouvant entraver la mobilisation des facteurs de succès de l’appui/accompagnement des ONG et proposer les solutions de mitigation y relatives ;
* de déterminer les différents défis liés à l’utilisation pour chaque approche et méthodologie de renforcement de capacités utilisée ;
* **d’Elaborer la théorie de changement des AGR en se basant :**
* sur l’identification des problèmes à résoudre,
* la nomenclature des activités principales requises dans ce type d’appui ;
* les stratégies porteuses utilisées qui permettent d’avoir des résultats/des changements dans les communautés bénéficiaires ;
* la présentation des résultats financiers (outcome) générés en faisant une analogie comparative entre leurs état initial et actuel;
* la théorie du changement servira de modèle pour déterminer l’impact socioéconomique des AGR.
* **De Proposer des recommandations de renforcement des critères de succès de l’appui/accompagnement des ONG pour une meilleure durabilité des AGR**
* de collecter et analyser les recommandations ;
* de faire des propositions de recommandations pour le développement de facteurs de succès pour la durabilité des AGR;
* de faire des suggestions et recommandations qui pourront déboucher sur un plan d’actions harmonisés construit sur la base des actions appropriées et prioritaires.
1. **Méthodologie**

L’étude sera conduite par un consultant qui travaillera en étroite collaboration avec le projet et qui devra faire une proposition méthodologique dans une offre technique basée sur son expérience.

* une revue bibliographique s’appuyant notamment sur les différents documents de projet mis à sa disposition par l’UCP du PRAPS2-MR et les partenaires concernés.;
* une collecte de données qualitatives auprès du projet et des ONG d’appui/accompagnement,
* une collecte de données sur l’aspect financier des AGR auprès des comités de gestion des AGR sur le terrain,
* une analyse des données économiques sur l’impact social des AGR suivie de la rédaction du rapport de l’étude,
1. **Questions spécifiques à traiter par l’étude au travers les questionnaires**

Pendant l’étude des questions spécifiques ci-dessous méritent une attention particulière. Cette liste sera complétée et validée au démarrage de la mission. Il s’agit entre autres des questions suivantes :

* Processus de sélection/ciblage : Les ONG jouent-elle un rôle dans le ciblage ? Si oui en quoi consiste ce rôle ? Quel est l’impact de cette intervention sur la durabilité des AGR ?
* Rôle du projet dans le succès des AGR : Les ONG ont -t- elles reçu un appui technique du projet ? si oui lequel ?
* Processus de montage des microprojets d’AGR : Les ONG jouent-elle un rôle dans le montage des microprojets d’AGR ? Si oui en quoi consiste ce rôle ? Quel est l’impact de cette intervention sur la durabilité des AGR ?
* les ONG prennent-elles en compte les questions spécifiques au genre et à l’environnement social, physique des promotrices et des promoteurs des AGR ? ;
* Dans le suivi-évaluation : Les ONG jouent-elle un rôle ? Si oui en quoi consiste ce rôle ? Quel est l’impact de cette intervention sur la durabilité des AGR ?
* Les fonds octroyés par le projet ont -t-ils contribué à l’augmentation des revenus des bénéficiaires ? Si Oui comment ? y a -t-ils des exemples ?
* Les bénéficiaires directs des AGR ont-t-ils tirer profit leur permettant de dupliquer leur AGR ? si oui y a t-ils des exemples ? si non pourquoi ?
* Les AGR ont -t- elles crée de nouvelles sources de revenus ? si oui, lesquels ?
* Le fonds d’appui initial de votre AGR est -il évolué ? si oui de quel % ?
* Avez-vous effectué des investissements au travers vos fonds propres (équipements, construction, acquisition des terres ; etc.), vos bénéfices cumulés ? si oui lesquels ?
* L’AGR avait -t-elle un impact sur la population hors bénéficiaires directs ? si oui lequel ?
* Le système de gestion conçu par le projet suivi par les ONG est -il faisable et nécessaire ? si oui, donner des exemples.
* Le système de gestion constitut -t-il un facteur de succès ?
* Etc.
1. **Livrables de la mission**

Les produits attendus au fil et au terme de l’étude sont :

* **livrable 1** : une note de démarrage présentant une proposition méthodologique et d’organisation du travail accompagnée d’une liste des structures et personnes clés à rencontrer ainsi que les questionnaires ou guides d’entretien correspondants à valider ;
* **livrable 2** : un rapport d’étude final comprenant un rappel de la méthodologie de l’étude, une analyse détaillée sur la dimension socioéconomique des AGR,
* **livrable 3**: Un résumé exécutif du rapport final à présenter lors d’un atelier de validation de l’étude par les parties prenantes.
1. **Profil du/de la consultant(e)**

Le/la consultant(e) doit avoir les qualifications suivantes :

* Un diplôme de niveau supérieur (Master ou diplôme équivalent) en économie, finance, sciences de l’éducation, sociologie, anthropologie, pédagogie, statisticien ou équivalent ;
* Au moins 10 ans d’expérience confirmée et avérée dans l’évaluation des projets et programmes ayant un volet microfinancement ou AGR.
* Une bonne connaissance et expérience dans la problématique et des enjeux des activités génératrices de revenus ;
* Une bonne connaissance des questions de Genre ;
* Une bonne connaissance dans la conception et l’analyse de la théorie du changement, ou évaluation des impacts économiques des microfinancements.
* Avoir assuré avec succès des études ou évaluations similaires ;

Les différents candidats à la réalisation de cette étude feront des propositions d’offre détaillant les approches techniques et les prétentions financières.

1. **Durée et champ de la mission**

La mission concernera l’évaluation de l’impact du travail des ONG mobilisées pour appuyer l’UCP PRAPS2-MR dans la mise en œuvre des AGR en plus de l’évaluation socioéconomique des AGR. Ces ONG couvrent les willayas suivantes : Hodh Charghi, Hodh El Gharbi, Assaba, Gorgol, Brakna, Trarza, Adrar, Tagant et le Guidimagha.

La mission se déroulera sur une durée de 45 jours dont deux semaines sur le terrain pour toucher un échantillon représentatif des microprojets et les zones bénéficiaires, en plus d’une journée destinée à la restitution de l’étude. Le calendrier du travail commence dès la signature du contrat avec l’UCP PRAPS2-MR. Le calendrier final des missions sur le terrain sera déterminé en commun accord avec l’UCP.